



18 % Ce n'est pas le chiffre de l'augmentation du point d'indice !

Sur la DISP de Lyon, ils étaient 127 présents pour 723 inscrits !

C'est le nombre de candidats présents qui étaient inscrits au concours de surveillants De l'Administration Pénitentiaire, soit 1 candidat sur 5 qui se présente au concours.

Ce chiffre doit interpeller nos dirigeants, **le métier n'intéresse plus**, un emploi de fonctionnaire dans la fonction publique d'état, dans un ministère régalien n'attire plus aucun jeune.

Sans compter un nombre de démissions, de départ en retraite, les ouvertures de SAS, et départs vers d'autres administrations en augmentation chaque année.

Les conditions de travail, salaire, considération sont des pistes de travail qu'il est urgent d'aborder, le bateau coule et le nombre de détenus ne cesse de croître (+8 %, évolution annuelle en mai 2022, chiffre du Ministère de la justice).

FO justice, a toujours été force de proposition et il est temps pour l'administration d'écouter nos revendications pour rendre le métier plus attractif et attirer plus de candidats **présents** aux concours de surveillants.

Le nerf de la guerre c'est le salaire !

Il est temps de sérieusement réfléchir à la catégorie B que nous avons portée et que nous portons et défendons toujours et **stoppons les fausses idées, rumeurs ou mensonges !**

Il est souvent dit que les heures supplémentaires en CAT B ne seraient plus payées, info ou intox ?

Les fonctionnaires de catégorie C

Les fonctionnaires de catégorie B.

Le décret n° 2007-1630 du 19 novembre 2007, les fonctionnaires de catégorie C ou B, le versement d'IHTS (indemnités horaires pour travaux supplémentaires) suppose qu'ils exercent des fonctions ou appartiennent à un grade ou à un emploi dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires.

En gros camarades, ce qu'on vous a dit n'est que de *l'intox*

UISP - FO Justice LYON
Le 1 juillet 2022

